



Les Nouvelles

Volume 16 — numéro 32 – 15 mai 2015

Actualité

Québec ne réduira pas son financement aux CHSLD

Contrairement à ce qu'il avait annoncé la semaine dernière, le gouvernement Couillard renonce à augmenter les tarifs des CHSLD au-delà de l'inflation. Dans son [article](#) paru le 9 mai 2015 dans *La Presse*, Tommy Chouinard rapportait que le gouvernement Couillard envisageait d'augmenter le tarif à 4%. Cette semaine, M. Barrette a signalé que le gouvernement avait décidé de maintenir la politique tarifaire qui existe depuis des années dans les CHSLD : tarif indexé au coût de la vie, soit 1,8% cette année. Le gouvernement augmentera son financement de 1,8%. Le ministre a ajouté que la méthode de calcul du tarif sera revue car certaines personnes à faible revenus sont lésées à l'heure actuelle. Les tarifs des CHSLD s'élève à un maximum de 1 789,80 \$ par mois pour une chambre individuelle. Plus de 60% des 37 000 personnes hébergées paient la somme maximale. M. Barrette a également annoncé vouloir resserrer les règles des soins d'hygiène et les critères d'inspection dans les CHSLD. Pour plus de détails, consultez [l'article](#) de Tommy Chouinard paru le 12 mai 2015, dans *La Presse*.

Les centres de jour en mutation, inquiétudes autour du transfert des services pour aînés et des proches aidants vers le communautaire

C'est le titre de [l'article](#) de Jessica Nadeau, paru le 13 mai 2015 dans *Le Devoir*. La journaliste rapporte le transfert par les établissements de santé des activités des centres de jour vers les organismes communautaires. Une « réorganisation de l'offre de services » que dénonce l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé (APTS). Carolle Dubé, présidente de l'APTS, s'inquiète : « Ce sont encore des gestes où le gouvernement réduit l'offre de services auprès des personnes âgées. Les établissements de santé essaient de se décharger de certaines activités dans les créneaux de la prévention et, malheureusement, on attaque souvent les mêmes clientèles. » Les centres de jour dans le réseau de la santé offrent des activités et des soins aux aînés, qui

sont encadrés par des infirmières, ergothérapeutes, nutritionnistes et autres professionnels de la santé. Pour Carolle Dubé, les organismes communautaires n'ont pas toujours l'expertise ni les moyens pour assumer ces nouvelles responsabilités. « On met vraiment les centres de jour à risque. »

À Montréal, dans le quartier Côte-des-Neiges, on vient d'annoncer une « réorganisation des services » de la Halte-Répit du centre de santé et services sociaux (CSSS) Cavendish pour la fin du mois. Selon le porte-parole du nouveau Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux (CIUSSS) du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Hugo Larouche, les services seront transférés vers les organismes communautaires « dans un souci d'éviter les doublons de services déjà offerts dans le communautaire ». Il répète que ce n'est pas une fermeture. Pourtant, le courriel envoyé aux employés par la directrice du CSSS Cavendish, Cindy Starnino, est clair. « Le Centre de soutien aux proches aidants du CSSS Cavendish fermera malheureusement ses portes le 30 mai 2015 en raison d'un manque de financement. » Pour plus de détails, consultez l'article.

Pour COMACO, il s'agit d'une décision des plus inquiétantes car elle va à l'encontre de la reconnaissance de l'action communautaire autonome. Nous vous reviendrons sur ce dossier après avoir obtenu des réponses claires de la ministre concernée.

Appel de participation au comité mobilisation du RIOCM

(Source : RIOCM) Vous aimeriez vous impliquer contre la vague d'austérité qui frappe les services publics, les organismes communautaires et surtout les personnes vulnérables? Vous aimez rassembler les gens pour faire front commun? Vous avez des idées d'action pour faire bouger les choses?

Le RIOCM vous invite à participer à son comité de mobilisation.

Un des mandats du comité sera, notamment de réfléchir aux actions régionales à préparer pour la semaine d'actions et de fermetures de la campagne Je soutiens le communautaire en novembre prochain.

La prochaine rencontre du comité est :

Mercredi 13 mai de 10 h à 12 h, au 753 Mont-Royal Est.

Vous ne pouvez y assister mais vous aimeriez faire partie du comité? Contactez Bruno au bruno@riocm.ca ou 514 277-1118.

Adhésion à la campagne Je soutiens le communautaire

Voici maintenant le temps de la première action des groupes de base dans le cadre du plan de mobilisation de la [campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire](#). Réitérez votre adhésion à la campagne lors de votre AGA en prenant une résolution avec vos membres. Pour ce faire, vous trouverez le kit de résolution et les détails de l'action pour votre AGA, [ici](#).

Appel de candidatures pour le CA de l'APPUI

L'Appui pour les proches aidants de Montréal est à la recherche de personnes intéressées à siéger à son conseil d'administration. Les personnes qui souhaitent proposer leur candidature devront adhérer à la mission de l'Appui. La mission de l'Appui Montréal est de contribuer au soutien des proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à des personnes âgées ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile. Les personnes intéressées sont invitées à signaler leur intérêt à Mme Lucie Gagnon : lgagnon@lappuimontreal.org **avant le 27 mai 2015**. Pour plus d'information, consultez l'appel de candidature en *pièce jointe*.

Accompagnement transport : nouvelles procédures pour l'Hôpital Royal Victoria

Voici un communiqué du Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent :

Bonjour à tous,

Ce courriel vise à vous informer du déménagement de L'Hôpital Royal Victoria qui était situé au 687, avenue des Pins Ouest. Le nouveau pavillon est maintenant situé sur le site Glen du CUSM 1001 Boulevard Décarie, Montréal, Québec H4A 3J1, Canada. Cet emplacement fait toujours partie du Centre de santé universitaire McGill et ils acceptent les vignettes de stationnement. Le stationnement des visiteurs (bloc G) est accessible par le boulevard Décarie, et se situe directement sous la place principale.

Voici la procédure à suivre pour obtenir votre billet de courtoisie :

1. Il faudra d'abord prendre un billet au stationnement (bloc G).
2. Par la suite vous devrez vous rendre au service à la clientèle à l'entrée principale qui est au Bloc D avec : votre billet de stationnement, une pièce d'identité avec photo (permis de conduire) et votre passe de stationnement de l'agence de santé et des services sociaux de Montréal.
3. Finalement le gardien vous émettra un billet de courtoisie valide pour la journée.

Veuillez noter que les heures d'ouverture de l'accueil sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. En dehors de ces heures, des billets de courtoisie ne pourront être émis.

P.S. Les seules cliniques qui demeureront ouvertes à l'Hôpital Royal-Victoria (687, avenue Des Pins Ouest) pour le moment sont : l'Unité d'hémodialyse et les cliniques de pré-dyalise via l'entrée P4 sur avenue des pins, le Centre de reproduction McGill également via l'entrée P4 sur avenue des pins et la Clinique d'ophtalmologie via l'entrée P1 sur l'avenue des pins. Veuillez noter que la Clinique d'ophtalmologie déménagera en juin 2015 sur le site Glen et que l'Unité d'hémodialyse et les cliniques de pré-dyalise déménageront en automne 2015 à l'Hôpital de Lachine (650, 16e avenue Lachine, Québec H8S 3N5). Jusqu'au déménagement de ces cliniques, les conditions de stationnement de l'hôpital Royal-Victoria s'appliquent. Source : Laurence Bouchard,

Adjointe administrative à la direction, Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent inc. Tél. : 514-744-5511, poste 221.

Québec favorable au bingo électronique pour assurer la survie de certains OBNL

Dans son [article](#) paru le 6 mai sur ICI.Radio-Canada.ca, Julie Dufresne rapporte qu'environ 800 organismes communautaires dépendent de ce financement qui représente 30% à 40% de leur enveloppe budgétaire. Toutefois, l'industrie du bingo a connu une baisse de 37% entre 2009 et 2014. Durant cette même période, les profits remis aux quelques 800 OBNL sont passés de 42,1 M\$ en 2009-2010 à moins de 23 M\$ en 2013-2014.

La ministre responsable de la Sécurité publique, Lise Thériault, aussi responsable de la Régie des alcools, des courses et des jeux, a écrit au ministre des finances Carlos Leitao pour lui faire savoir qu'elle était favorable au projet de modernisation proposé par le Secrétariat des bingos. Cette modernisation pourrait, par exemple, permettre aux gens de jouer sur une tablette électronique. Le ministre des finances dit avoir contacté Loto-Québec pour que la société d'État fasse partie des projets-pilotes tout en s'assurant de limiter les risques de dépendance potentiellement liés au bingo électronique.

Recherche

Outil de dépistage du délire chez les aînés

Une étude québécoise a été réalisée auprès de 139 infirmières qui travaillent en milieu hospitalier, auprès des aînés. L'étude porte sur l'efficacité de l'outil [RADAR](#), qui sert à dépister de façon ultrarapide le délire chez les aînés avec ou sans troubles cognitifs. Pour les résultats de l'étude, cliquez [ici](#).

Saviez-vous que...

- (Source : Action autonomie) 50 % des électrochocs sont administrés à des femmes de 50 ans et plus dont près de 10 % à des femmes âgées de 80 et plus.
- (Source : Hoffington Post) Un médecin peut refuser de soigner un patient qui n'a pas sa carte d'assurance maladie, à moins que le cas ne soit urgent.

Le MDC, dans St-Léonard

Un nouveau club social a vu le jour dernièrement dans Saint-Léonard. L'objectif du Club 22 est d'établir une base fiable de bénévoles prêts et disponibles à faire de l'accompagnement transport médical, des courses ou simplement tenir compagnie à des personnes en perte d'autonomie. Les membres du Club recevront une formation et pourront profiter de bénéfices pour leur participation, comme des sorties et des activités de groupes variées.

Les Services communautaires Italos-Canadiens du Québec, partenaire du projet, coordonneront les bénévoles et recevront les demandes des CSSS, des travailleurs sociaux, des membres de la famille ou des personnes en perte d'autonomie. Ensuite, le Centre communautaire Leonardo da Vinci s'occupera de l'aspect social du club. Les responsables du projet estiment que 22 bénévoles suffiront à combler les besoins, ce qui explique le nom de l'organisme. Pour plus d'information, consultez [l'article](#) de Marie-Pier Gagné paru dans *Le Progrès Saint-Léonard*, le 30 avril 2015.

Nouvelles des membres et partenaires

Semaine l'amitié n'a pas d'âge

L'Association **l'Amitié n'a pas d'âge** organise cette Semaine afin de promouvoir les activités intergénérationnelles au Québec. L'événement se tiendra du 25 au 31 mai 2015, sous le thème Génération complices, communauté engagée. Un gala aura lieu le **29 mai, de 14 h à 17 h** au Patro le Prévost. Ce sera l'occasion d'y découvrir les gagnants du concours et des projets intergénérationnels inspirants. Pour plus d'information, ou vous inscrire, contactez Caroline Chantrel au 514-382-0310, poste 125.

Meubles à donner

Le **Centre du vieux Moulin** offre gratuitement quelques meubles de bureau. Les organismes intéressés devront s'occuper eux-mêmes, le plus rapidement possible, du déplacement de ces meubles. Voici la liste:

- Table bourgogne
- Meuble classeur bourgogne
- 5 chaises d'appoints
- 4 chaises grises anciennes sur roues
- 1 tableau blanc sur pied

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Carole Lussier au 514-364-1541. Vous trouverez des photos des meubles disponibles, en **pièces jointes**.

Vieillir avec le VIH

L'équipe du Portail VIH/sida du Québec, en collaboration avec la COCQ-SIDA, présente la conférence Dans le Vif, qui a pour thème Vieillir avec le VIH. Le Dr Réjean Thomas, Dr Marie-Josée Brouillette et la journaliste Michèle Blanchard débattront sur ce thème. Cette conférence aura lieu le **2 juin 2015 à 17 h 30**, au Centre de Recherche du Nouveau CHUM. Pour plus de détails, cliquez [ici](#).

Offre d'emploi ci-jointe.

Version imprimable ci-jointe.